**Assemblée Générale du 9juin 2018**

**Rapport moral présenté par Monsieur P. MICHAUX**

Ce rapport aborde quatre points essentiels de l'année 2017 :

 Futur de l'UNSA SNPHLM

 Situation par rapport à la commission paritaire des ESH

 Travaux de la commission paritaire des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

 Rapport d'activité des membres des C.A. d'UNIFORMATION et de l'AFPOLS

**Futur de l’UNSA SNPHLM**

 Je rappellerai qu’en 2017 notre représentativité, au sein des deux branches professionnelles, a été pesée.

 Dans la branche des ESH notre représentativité est acquise avec 16,93% des voix.

 Dans la branche des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES notre syndicat est passé de 18,78 % à 0,91 %.

 Pour rappel les ESH représentent 30000 salariés et les SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES 1000 salariés. L'avenir nous dira si cette minuscule branche continuera d'exister. En effet un rapprochement avec une branche professionnelle est actuellement à l’étude. Un bureau spécialisé a été missionné pour comparer respectivement les Conventions collectives des ESH et des OPH. Actuellement la quasi-totalité des COOPERATIVES sont des filiales d’ESH, une logique de rapprochement semble s’imposer.

 Au sein de l’UNSA FESSAD une proposition de création d’un syndicat regroupant toutes les branches du Logement Social nous a été faite lors de notre dernier Conseil Syndical. Un groupe de travail va être créé pur étudier la faisabilité de ce projet.

 L’UNSA, par l’intermédiaire de Me Brishoual, nous a informé d’un projet de création d’une assurance juridique qui, compte tenu de notre expérience ces dernières années et du contexte social, serait un service appréciable pour nos adhérents. Nous aurons rapidement des informations plus précises à vous communiquer.

 De fait notre adhésion à l'UNSA est pour le SNPHLM un atout. C'est une étiquette repérable, aussi je rappelle qu’il est indispensable dans tous les comptes rendus, courriers, signatures d'accord de s’assurer que notre syndicat soit bien signalé UNSA. SNPHLM

 Lors de notre Assemblé Générale de 2016 vous avez élu un nouveau Conseil Syndical qui m'a élu Secrétaire Général. Compte tenu de mon statut de retraité je fais appel à tous les membres en activité pour prendre le relais, restant bien sûr toujours membre du syndicat

 Notre Assemblé Générale est souverain et il vous appartiendra d'élire l'ensemble des membres du Conseil Syndical, afin qu'il soit totalement opérationnel.

 Nous voyons bien aujourd'hui qu'au niveau national la solidarité des actions syndicales est une nécessité pour rappeler que l’écart entre les plus favorisés et les moins favorisés s’accentue créant de fait des situations inacceptables.

 Comme chaque année je vous rappelle que les cotisations syndicales bénéficient d'un abattement fiscal de 66%. Dans ce contexte la vie des sections syndicales est essentielle, et je rappelle que votre soutien est indispensable pour que nous puissions continuer à jouer notre rôle au sein du Logement Social

**Situation par rapport à la commission paritaire de ESH**

*Rapport présenté par M BEZIEL*

**Travaux de la commission paritaire des SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES**

Notre syndicat n’étant plus représentatif dans cette branche nous ne pouvons plus signer d’accord. Cependant nous continuons à être invité aux réunions de la CPN pour principalement étudier le rapprochement des branches professionnelles qui est d’une actualité « brûlante »

**Rapport d'activité des membres des C.A. D'UNIFORMATION et de L'AFPOLS**

*Rapports présentés par Mme POINSOT et M CARRERIC*